



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements de transfusion sanguine

Question écrite n° 5258

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation de l'établissement de transfusion sanguine du Limousin. Cet établissement, qui regroupe plusieurs centres, dont celui de Guéret, connaît des difficultés financières. En perdant la commercialisation des produits stables, qui sont transférés vers l'Agence française du médicament, l'équilibre financier des CTS n'est plus réalisé ; en effet, les plus-values dégagées par ces ventes compensaient les pertes effectuées sur la collecte et le traitement des produits. Ces données entraînent de graves menaces sur l'emploi du personnel de l'établissement. Il lui demande de lui préciser quelles dispositions il entend prendre face à cette situation qui met en péril l'avenir de l'établissement.

Texte de la réponse

Les difficultés rencontrées par l'établissement de transfusion sanguine du Limousin sont en partie liées à la baisse constante de la consommation des produits sanguins, commune à l'ensemble des établissements de transfusion sanguine. Mais elles prennent une importance plus particulière dans une région dont la démographie est en régression. L'Agence française du sang, en relation avec les services déconcentrés du ministère de l'établissement de transfusion sanguine du Limousin étudie actuellement des solutions organisationnelles aptes à rétablir l'équilibre financier et à maintenir dans les trois départements du Limousin une distribution de qualité assurant la disponibilité des produits nécessaires aux patients de cette région. Parallèlement, les établissements de transfusion sanguine étudient entre eux des modalités de collaboration destinées à assurer leur pérennité tout en permettant des économies d'échelle. L'ensemble de ces négociations est de nature à déboucher sur une organisation transfusionnelle qui réponde au souci de l'ensemble des parties prenantes et garantisse la pérennité du service public de la transfusion sanguine dans la région du Limousin.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5258

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3674

Réponse publiée le : 1er décembre 1997, page 4398